

# L'Écho Chapellois



## Edito

Chapelloises, Chapellois,

Ma délégation est de représenter la commune avec le maire, aux réunions de la communauté de communes (Vallons de Haute Bretagne)

La communauté de communes, ce sont 18 communes pour environ 44 000 habitants en 2019, 52 élus.

Composition des 6 commissions thématiques où nous sommes présents.

Développement économique : Emilie Bernardin-Corbes

Aménagement du territoire : Roger Morazin

Enfance jeunesse : Emilie Bernardin-Corbes

Tourisme et communication : Roger Morazin

Sport : Michel Chaudagne

Marchés publics, Gémapi, France services : Michel Chaudagne

Les commissions participent à l'élaboration des projets et des actions. Elles font des propositions soumises au bureau puis au conseil communautaire.

**Enfance jeunesse** : Le Relais Petite Enfance renouvelle une partie de son matériel pédagogique et envisage une braderie le 13 septembre à 17h, dans les locaux du Chorus.

Le RIPAME accueille à la Chapelle Bouexic tous les 1<sup>ers</sup> lundis du mois, les assistantes maternelles.

**Dispositif argent de poche 16 à 17 ans.** Le vendredi 8, lundi 11 et mardi 12 Juillet : Trois Jeunes Chapellois(e)s ont eu la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle sous la supervision d'un tuteur. Ils ont effectué divers travaux et ont pu durant 3 matinées (12H) découvrir le travail diversifié d'un agent communal.

Le coût total est remboursé par VHBC (base smic en vigueur).

**L'accueil des loisirs de VHBC** est composé de deux antennes. L'une d'elles est située à la **Chapelle Bouexic**. Le centre de loisirs accueille nos enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

**Des animations pour les adolescents** sont organisées par le centre social CHORUS.

**Développement économique** : Cette commission accompagne la création et le développement d'activités et recherche de nouvelles filières innovantes pour l'essor du territoire.

La commission développement économique remplit son rôle de prospection, de réflexion et d'initiation de projets également pour renforcer l'attractivité économique du territoire.

Une zone communautaire de 11 ha est actuellement en réserve au niveau de Bel Air.

Un fonds de concours de 100 000€ a été accordé par VHBC pour financer le projet d'hébergement en cours de travaux.

Bon retour de vacances et bonne rentrée scolaire.

Emilie Bernardin-Corbes

Conseillère municipale déléguée

Relations avec la Communauté de Communes

Numéro 132  
Septembre 2022

## SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 7
- Tribune d'expression P 8
- Vie intercommunale P 9
- Vie Culturelle et Economique P 10 à 12
- Vie de l'école P 13
- Associations P 14 à 16
- Les Comptes-rendus P 17 à 19
- Mémento P 20

### A vos agendas !



Inauguration Médiathèque  
**Samedi 24 Septembre à 11h.**

Inauguration et pose des sculptures des enfants .  
**Samedi 1er Octobre à 15h00**  
Place de la Vigne

Inauguration 2ème parcours  
« 4 Saisons »  
**Samedi 15 Octobre à 15h00.**  
Place de La Vigne.

## Citoyenneté.

Bonjour à tous.



En cette période estivale, notre citoyenneté est fortement sollicitée. Tout d'abord pour la sécheresse, la consommation d'eau et les risques d'incendie. Chacun d'entre nous doit et peut devenir ACTEURS en étant vigilant et en rappelant à la raison celles et ceux qui n'y sont pas attentifs.

Sollicité par la vitesse de certains et certaines. Faut-il dépenser une part du budget communal pour réaliser chicanes, plateaux, tracés... ou plutôt interpeller celles et ceux qui roulent trop vite ? Le maire est à votre disposition pour rappeler à la raison celles et ceux que nous pouvons identifier.

Sollicité par de nombreux dépôts sauvages près des bacs à verre et papier. Pour rappel, une amende de 150 €uros est appliquée aux contrevenants. Nous envisageons de poser une caméra.

Sollicité par des abandons de chiens et chats pour lesquels nous devons solliciter « SACPA » (fourrière animale) mais cela à un coût.

Sollicité par des problèmes de voisinage.

Chacun peut contribuer à faire preuve de pédagogie avant que nous ne soyons contraints à faire de la répression.

Le Maire.

## Coupe de bois.



La DRAAF (Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt) nous a saisis pour une coupe de bois dans un espace classé N dans notre PLU.

Pour rappel, avant toute coupe de bois (parcelles ou talus), il vous est demandé de consulter le PLU et le règlement des Zones N ou trame verte, en Mairie.

Une autorisation doit être demandée à la Maire (Cerfa) voire à la DRAAF selon la situation du boisement.

Un espace classé ne signifie pas qu'aucune exploitation n'est possible mais que cela doit être fait selon des règles nationales.

Dans le cas précis, le propriétaire et l'acheteur se sont exposés à des amendes ; une enquête venant d'être lancée. Le Maire doit dans le cadre de son pouvoir de police, saisir les propriétaires de ces recommandations si des abattages non concertés sont entrepris.

# A

## rgent de poche



Comme chaque année, la Commune a permis à trois jeunes de 16 à 18 ans, de participer à 3 demi-journées de 4h de travail.

Entretien des locaux de l'école, dés-herbage de parterres, taille de haies... ont été les travaux menés sous la responsabilité des agents communaux.

Merci à :

- Maël,
- Lauranne
- et Danaé

# R

## epas du CCAS



La Municipalité de LA CHAPPELLE-BOUËXIC convie, à titre gracieux, toutes les personnes de 70 ans et plus, résidant à LA CHAPPELLE-

BOUËXIC, au repas annuel qui aura lieu le **Same-di 8 Octobre 2022 à 12h30** à la Salle polyvalente de LA CHAPPELLE-BOUËXIC.

Il est possible pour toute autre personne moyennant une participation de 20 € de participer à ce repas.

**Merci de vous inscrire à la mairie au 02.99.92.01.15 avant le 30 SEPTEMBRE prochain.**

# R

## ecensement citoyen

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Ils doivent (ou leur représentant légal) se présenter à la mairie munis du livret de famille avant la fin du 3ème mois qui suit ses 16 ans.

Sont concernés par la 2ème période 2022, les jeunes nés entre Juillet et septembre 2006.

Si votre 16e anniversaire est le 12 Avril 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 Avril 2022 et le 30 Juillet 2022.

Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

**Contact : ☎ 02.99.92.01.15 Plus d'infos sur [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc)**



## La grande dame est dans le pré !



« La grande dame, première statue réalisée par Mari Gwalarn dans le cadre d'ateliers participatifs »

Au mois de juin 2022 avait lieu l'inauguration de la première sculpture livrée par l'artiste chercheuse Valérie Galerne-Rio, plus connue sous le pseudonyme de Mari Gwalarn, dans le cadre de sa résidence artistique à Chapelle-Bouëxic. L'ouvrage en résine stratifiée, de 2 mètres 10 de haut, a pris sa place sur le bord ouest de l'espace enherbé dit de la vigne, en cœur de bourg. La grande dame représente une scène de la vie quotidienne, une femme assise sur une souche d'arbre, lisant un livre à deux petits enfants, blottis contre elle. L'artiste a envisagé cette géante comme un symbole de féminité contemporaine, en maternité sereine, savante et aimante, à l'image de toutes les personnes rencontrées par elle lors de ses interventions régulières au sein des espaces culturels et milieux associatifs du territoire.

Cette œuvre est en effet le résultat d'un long travail de médiation, entamé en 2017 avec une exposition de plusieurs travaux antérieurs de l'artiste, durant une année, à la bibliothèque, suivi de plusieurs sessions d'ateliers d'arts plastiques organisés durant les vacances scolaires de décembre 2018 à août 2021. Le prototype de « la grande dame » a été construit en carton recyclé durant la période d'été 2021, dans l'annexe de l'église, avec l'aide de nombreux participants, les familles de la commune, enfants, parents, grands parents, et des touristes visitant le territoire. La version finale a été réalisée de la main même de l'artiste en son atelier personnel chapellois. Les agents des services techniques

de la commune se sont chargés de son transport et de son installation avec beaucoup d'efficacité et de diligence. La statue a été accueillie avec chaleur par les habitants, dont certains se déclarent satisfaits que cette œuvre contemporaine ait été conçue dans le respect du lieu et de l'histoire de la commune. En effet, l'esthétique de la sculpture est directement inspirée du style des statues de saints, en bois polychrome, du retable de l'église, patrimoine classé, et également de la figure du monument aux morts, d'une admirable facture et visible depuis la place de la vigne. La présence de l'arbre s'est avérée essentielle dans cette composition car récurrente dans les dessins produits par les enfants lors des ateliers préalables. Sa surface est constituée de débris inclus dans la résine, de feuilles ramassées aux pieds des arbres du parc. « La grande dame » est orientée face à l'espace vert et en direction des bâtiments historiques, château et église du 17<sup>ème</sup> siècle. Elle nous invite ainsi à s'appuyer sur ces deux composantes identitaires, nature environnementale et histoire fondatrice, pour aller plus avant dans le projet collectif de développement culturel. Plusieurs autres compositions sculpturales, résultat de 5 projets de classes menés avec l'école primaire la Roche pourprée pendant l'année scolaire 2021/2022 rejoindront « la grande dame » le **1<sup>er</sup> octobre prochain à 15 heures**. Un dossier complet narrant l'histoire de la sculpture « la grande dame » est téléchargeable via le site internet de la commune. Vous pouvez le consulter en suivant ce lien : <http://lachapellebouexic.fr/la-sculpture-de-la-grande-dame/>



« Inauguration de la Grande Dame. Photo François Lepage. »

L'artiste Mari Gwalarn proposera des ateliers réguliers de pratique des arts plastiques à partir d'octobre 2022, le mercredi pour les enfants (tous âges) et le soir pour les adultes (tous niveaux). Si vous êtes intéressés, pour vous même ou pour vos enfants, contactez la mairie pour vous inscrire ou directement auprès de l'artiste. Mari Gwalarn animera des ateliers également à Guipry-Messac les samedis avec la MJC.

Contact : Mari Gwalarn, [mari.gwalarn@hotmail.fr](mailto:mari.gwalarn@hotmail.fr) ou au 06 24 15 63 70

## Salle Sous-sol salle polyvalente.



L'aménagement du Sous-sol de la salle polyvalente est terminé et permet aux associations (Football, Amicale Laïque, Bouëxic Animation, Club des Aînés, Travaux Manuels) de bénéficier de placards de rangement.

La salle est mise à disposition pour les réunions des associations.

Globalement le projet a coûté 53 055,79 € TTC (42 446,64 HT) et bénéficie d'une subvention du Département d'Ille-et-Vilaine de 13 065,95 €, le reste est financé par la Commune.

Les travaux ont été réalisés par les Entreprises Frangeul (murs, portes, plafonds), Jazuel (électricité, plomberie), Etienne (fenêtres et portes extérieures), Etienne (assainissement), Lecrosnier (peintures, murs et sols).

## On sort ensemble.

De la même manière que nos élèves de l'école primaire à la fin de l'année scolaire, nos aînés de la commune ont eu la chance de participer à une sortie à Saint-Malo. Habituellement sur une demi-journée, 13 de nos citoyens sont, cette fois-ci, partis toute la journée le 5 juillet dernier. Ils ont pu faire le voyage tous ensemble dans un mini car et profiter d'un bon restaurant très breton avant de se promener dans la citadelle Vauban ainsi que sur ses remparts.

Dès septembre, plusieurs activités régulières sont de nouveau proposées par la Mairie (Bouëxic accueil):

- L'atelier mémoire, 1 fois par mois les vendredis après-midis;
- On sort ensemble, 1 fois par mois;
- On mange ensemble, les mercredis midi pendant les vacances scolaires.



Nous vous invitons à vous rapprocher d'Amélie pour vous inscrire ou pour toutes informations.  
[animationlachapellebouexic@gmail.com](mailto:animationlachapellebouexic@gmail.com), [06 89 49 43 45](tel:0689494345).

# T ransports.



Comme vous le savez, la Métropole de Rennes se prépare à ouvrir sa seconde ligne de métro (fin septembre). Ce nouveau service va faire évoluer les mobilités sur ce territoire et un grand nombre de sites accueillant de l'emploi, de l'enseignement et des services sera accessible de manière beaucoup plus efficace.

Les lignes interurbaines du réseau BreizhGo resteront inchangées **pour la rentrée de septembre prochain**. Le plan de transport sera le même que celui de cette année. Des adaptations pourraient intervenir tout de même à la rentrée si la pénurie de conducteurs actuelle se confirmait.

**C'est à compter de janvier 2023 que la Région adaptera plusieurs lignes de son réseau interurbain BreizhGo afin de le connecter à cette nouvelle ligne de métro.** Il s'agit de proposer des temps de trajets optimisés et de nouvelles opportunités de déplacements pour les voyageurs actuels mais également de permettre à de nouveaux usagers de faire le choix du transport public.

**A partir du 3 Janvier 2023**, la ligne 6 Mernel/Rennes qui dessert votre commune est concernée par ces évolutions. Elle deviendra la ligne Baulon/Rennes, les communes de Mernel, Val d'Anast et La Chapelle-Bouëxic passant sur la ligne 10. Ainsi, les services seront plus directs et gagneront en rapidité pour arriver sur Rennes (en théorie : moins d'une heure de La Chapelle-Bouëxic à la gare routière de Rennes). La ligne 10 desservira au passage la nouvelle station de métro Saint-Jacques Gaité.

Exemple d'un service desservant La Chapelle-Bouëxic avec la nouvelle offre :

MERNEL	Centre		06:29
VAL d'ANAST	Maure Presbytère		06:34
VAL d'ANAST	Maure Bellevue		06:36
LA CHAPELLE BOUEXIC	Centre		06:41
LASSY	La Pilais		06:48
GUICHEN	La Taupinais		06:51
PIPRIAC	Champ de foire		
PIPRIAC	Rue de l'avenir		
GUIPRY-MESSAC	Courbouton		
LOHEAC	Portal		
GUIGNEN	Bourg		
GUIGNEN	La Mare		
GUICHEN	Pigeon Blanc		
GUICHEN	Landes		
GUICHEN	Mairie		
GUICHEN	Presbytère		06:55
GUICHEN	Prairie		
GUICHEN	Provostais		
GUICHEN	La Croix de l'Épine		
GUICHEN	Haut des Buttes		
GUICHEN	Pont Réan		
BRUZ	Pont Réan		
BRUZ	Croix Vaissereille		
BRUZ	Rabine		
SAINT JACQUES DE LA LANDE	Gaité		07:15
RENNES	Piscine Bréquigny	A	
RENNES	Lycée Bréquigny	A	
RENNES	Jules Verne		07:20
RENNES	Gare Routière		07:30

Nous sommes conscients qu'adapter la desserte de nos lignes peut perturber l'organisation personnelle de certains de nos usagers. Toutefois, nous ne doutons pas que la pleine complémentarité de notre réseau avec celui de la Métropole rennaise permettra à un plus grand nombre de personnes de voir dans l'offre de transport public une alternative réelle, économique et écologique au choix de la voiture et notamment de « l'autosolisme. ». Plus d'infos sur <https://www.breizhgo.bzh/>

# Coupon sports



**Le Coupon sport facilite l'accès des jeunes de 11 à 15 ans (nés entre 2007 et 2011) aux clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine. D'une valeur de 20 ou 40 euros, il permet d'aider les familles bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S) à payer les coûts d'adhésion à une association sportive agréée.**

Créée en 1998, l'opération coupon sport a pour objectif de lutter contre l'exclusion sociale et d'augmenter le nombre de licenciés parmi les enfants éloignés de la pratique sportive pour des questions financières. Dès 1998, le Département s'est engagé aux côtés de l'Etat en participant à la moitié du financement des coupons sport. Depuis la rentrée sportive 2019-2020, le Département finance seul le dispositif. Il finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des Sports et affilié à l'Agence Nationale des chèques-vacances (ANCV).

## Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier des coupons sport, vous devez remplir les conditions suivantes :

Vous devez être bénéficiaire de l'[allocation de rentrée scolaire](#) (ARS) 2022-2023 (attestation adressée par votre CAF au mois d'août 2022 pour l'année scolaire 2022-2023 ou par la MSA)

Votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'[Agence nationale pour les chèques vacances](#) (renseignez-vous directement auprès de votre association sportive).

Votre enfant doit être né entre 2007 et 2011

## Montant de l'aide

Pour un coût d'adhésion et de licence compris entre 45€ et 90 €, le jeune a droit à un coupon sport de 20 €. Si ce coût est supérieur à 91 €, deux coupons sport sont octroyés, soit 40 €.

## Quelles pratiques sportives sont éligibles au Coupon sport ?

**Seules les disciplines sportives affiliées à une fédération sportive sont éligibles au Coupon sport.**

Concernant la danse, seule l'activité dite de danse sportive dans un club affilié est éligible au Coupon sport. La danse sportive comprend les danses dites "latines" : la samba, le cha-cha-cha, la rumba, le paso doble, le jive.

Ainsi que les danses standard suivantes : la valse anglaise ou valse lente ; le tango ; la valse viennoise ou valse rapide ; le slow fox, slow foxtrot ou foxtrot ; le quickstep ou quick foxtrot.

Si le jeune envisage la pratique d'une danse ne figurant pas dans cette liste, le bénéfice du Coupon sport ne s'applique pas.

## Le Coupon sport est-il cumulable avec d'autres aides ?

Oui, le Coupon sport peut être cumulé avec d'autres aides proposées sur le territoire comme le dispositif "Pass'sport" et "sortir".

## Comment faire la demande ?

Lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive, vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes :

une pièce d'identité ou un livret de famille, l'attestation d'allocation de rentrée scolaire. Vous bénéficierez de la réduction au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

**Contact pour toutes informations pratiques : Service jeunesse et sport : [jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr](mailto:jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr) ou au 02.99.02.32.90**

## **Ensemble, poursuivons notre dynamique !**

La démocratie est une des valeurs de notre pays et elle permet à chacun d'exprimer ses idées, ses différences, ses solutions. Cependant, l'objectivité doit être la règle : une opposition a un projet doit s'appuyer sur des éléments vérifiables et des demandes dont la réponse n'existe pas déjà.

Concernant le projet d'hébergement dans les locaux de la Bonne Franquette, il a été écrit que les dépenses augmentaient considérablement jusqu'à dépasser plus de 900 000 €. Il aurait été plus facile de dire les vrais chiffres vérifiables et consultables à la mairie.

Le projet initial était de 744 129,65 € HT (montant HT car nous récupérons la TVA). Les surcoûts dus à des révisions de prix légaux (inflation) sont, à ce jour, de 12 225,71 € HT soit un total actuel de 756 355,36 €. Dire aussi que nous avons obtenu 427 500 € de subventions et que nous n'avons pas besoin de prêt pour le financement.

Quant à un budget propre, il existe déjà. Pour les élus, présents au vote du budget, cela devrait être évident. Par ailleurs, la comptabilité analytique permet de connaître parfaitement son budget de fonctionnement.

Pour la Rue du Plat d'Or, nous attendons pour relancer l'appel d'offre et bénéficier de prix raisonnables.

Par ailleurs, nous allons reprendre les visites de villages, prochainement.

## **La Chapelle Autrement !**

Chères Chapelloises et Chers Chapellois,

Après 2 années de contraintes liées au Covid, nous espérons que vous avez passé de belles vacances en famille ou entre amis !

Nous restons attentifs aux principaux projets de la commune, à savoir la sécurisation de la Rue du Plat d'Or et l'hébergement touristique de la Bonne Franquette (dont nous n'avons toujours pas le budget à jour...).

Nous vous souhaitons une excellente rentrée ainsi qu'à vos enfants !

Virginie, Serge et Rémy



# Association Action Domicile Services (ADS)

## L'association Action Domicile Services (ADS) désormais présente sur LA CHAPELLE BOUEXIC

Entretien du logement, repassage, accompagnement des personnes âgées, préparation de repas, aide à la douche...voici les services que propose l'association ADS (Action Domicile Services).

L'Association n'est pas nouvelle puisqu'elle existe depuis plus de 20 ans sur la commune de Guichen.

**Avec ses 45 intervenantes à domicile, ADS a décidé tout récemment d'agrandir son territoire d'intervention sur le secteur de Val d'Anast et toutes les communes des alentours.**

*« Nous recevons effectivement de plus en plus de demandes pour intervenir sur ce secteur. »* précisent les 4 administratives de l'association. *« Après réflexion, les bénévoles du Conseil d'Administration ont constaté qu'il n'y avait pas beaucoup de structures de services à la personne sur ce territoire et donc un réel besoin, mais ce qui les a vraiment décidé c'est que l'association recevait beaucoup de candidatures d'Aides ménagères ou aides à domiciles résidant sur cette commune et les communes voisines ».*

En effet, la vocation première d'ADS, était de créer et de pérenniser des emplois de services à domicile. ADS est l'employeur et propose quasi uniquement des contrats de travail à durée indéterminée.

Les nouvelles recrues suivent un vrai parcours d'intégration, de tutorat et de formation afin qu'elles deviennent des professionnelles de l'entretien du logement et de l'accompagnement des personnes âgées.

Elles choisissent leur volume horaire total, et leur planning est établi en fonction de leurs contraintes familiales. Le cœur de métier d'ADS reste l'entretien du logement et 60 % de ses 400 adhérents actuels sont des familles de moins de 60 ans.

ADS intervient en mode prestataire et bénéficie de l'agrément du Conseil départemental pour intervenir chez les personnes dépendantes.

ADS ne propose toutefois pas tous les services d'aide à la personne que proposent d'autres structures associatives ou privées du territoire qui s'adressent essentiellement aux personnes fragiles dépendantes.

Les prestations réalisées par ADS sont éligibles au crédit d'impôt de 50 %.

Le slogan d'ADS ? **Ensemble à votre service, ADS allège votre quotidien !**

En effet, **ADS s'occupe de tout !** du contrat de prestation, de l'établissement du cahier des charges, de la facturation, du paiement des charges sociales....

**N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !**



**ACTION DOMICILE SERVICES**

**Tél : 02.99.57.39.87**

[ads.guichen@laposte.net](mailto:ads.guichen@laposte.net)

[contact@ads-guichen.fr](mailto:contact@ads-guichen.fr)

Vie Intercommunale

## L'inauguration Médiathèque Florence ARTHAUD



Vous êtes invités **samedi 24 septembre à 11h** à la bibliothèque pour découvrir votre nouvelle médiathèque et son nouveau nom.

A cette occasion, la nouvelle enseigne sera dévoilée, un pot de l'amitié offert et nous vous réservons quelques surprises...

A 14h30, un atelier exceptionnel sur le thème de la mer vous est proposé par Stéphanie Hignou, de l'atelier des Gribouill'arts : « *une bouteille à la mer* ». Atelier ouvert à tous, petits et grands, parents et enfants. Attention, les places sont limitées ! Durée : 1h30

**Inscriptions et renseignements à la bibliothèque, au 02.99.92.05.71 ou par mail : [bmlachapellebouexic@gmail.com](mailto:bmlachapellebouexic@gmail.com)**

## C'est la rentrée à la bibliothèque aussi...et la reprise des activités



**Heure du Conte** : activités manuelles autour du livre et de l'art, pour les enfants de 7 à 10 ans. Gratuit. Inscription à l'année. Séance découverte **mercredi 5 octobre**, sur inscription. Places limitées. **Une fois par mois, le mercredi de 14h à 16h.**

**Bébé Lit** : éveil au plaisir des livres avec Charlotte Marcadé, bibliothécaire. De 0 à 3 ans. Gratuit. Inscription à l'année. **Une fois par mois, le jeudi de 9h à 9h45**

**Eveil Musical** : avec Carole Brevet, musicienne, en partenariat avec Musicôle, l'école de musique de Guichen. De 0 à 3 ans. Gratuit. Inscription à l'année. **Une fois par mois, le jeudi de 9h à 9h45.**

Les plannings sont disponibles à la bibliothèque et les inscriptions ouvertes. Attention, les places sont limitées !

**Inscriptions et renseignements à la bibliothèque, au 02.99.92.05.71 ou par mail : [bmlachapellebouexic@gmail.com](mailto:bmlachapellebouexic@gmail.com)**

# Abracadabra !



Pour sa 7<sup>è</sup> édition, le festival des Bibliothèques des Vallons sera MAGIQUE !

Le programme de « *Abracadabra* » est disponible à la bibliothèque et sur [www.bibliothequesdesvallons.fr](http://www.bibliothequesdesvallons.fr), mais vous pouvez d'ores et déjà noter les animations prévues dans votre bibliothèque :

**HEURE DU CONTE spécial MAGIE, Mercredi 19 Octobre, de 14h à 17h** : la bibliothèque se transforme en école de magie !

Avec **Animagic**, deviens mentaliste, illusionniste, prestidigitateur ! Après le spectacle, tu apprendras à fabriquer un objet magique et des tours secrets...

« *Magie & Recyclage* », spectacle suivi d'un atelier de magie, à partir de 7 ans, gratuit, sur inscription

Cette année, toutes les bibliothèques du réseau s'associent pour vous proposer un grand spectacle familial :

**Spectacle « Illusionnates », Samedi 1er octobre, 18h** :

Les vibrations se font sentir... Les lumières s'éteignent, clignent... Le temps s'arrête, Mzelle Pomme et Mr Z, deux voyageurs du temps, se retrouvent plongés dans votre monde. Explorez les méandres de l'imaginaire de Pomme et Z, découvrez ensemble leurs multiples facettes. Philosophe, alchimiste, inventeur... explorateur... qui sont-ils vraiment ?

Salle des Grands Chênes à Guignen, à partir de 5 ans, tout public, gratuit, sur inscription, durée 1h20

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque, par téléphone 02.99.92.05.71 ou par mail [bmlachapellebouexic@gmail.com](mailto:bmlachapellebouexic@gmail.com)

## LA BIBLIOTHEQUE RECHERCHE DES BENEVOLES



Vous aimez les livres, le contact avec les gens, les enfants ?  
Vous avez envie de participer à la vie de votre commune ?  
Vous êtes les bienvenus comme bénévoles à la bibliothèque!

**Pour tous renseignements :**  
A la bibliothèque, 19, rue de la Mairie,  
au 02 99 92 05 71  
ou [bmlachapellebouexic@gmail.com](mailto:bmlachapellebouexic@gmail.com)

# Food Truck à La Chapelle-Bouëxic : le mardi et le jeudi !

## LA VADROUILLE : Un Food-Truck Breton chez vous !

**Tous les mardi soir, de 17H à 21H**, le bus Food-Truck LA VADROUILLE est installé sur la parking de la Boulangerie. Venu de Saint-Senoux, le bus propose une cuisine traditionnelle et authentique : Galettes, crêpes et Frites.

Les galettes sont tournées le matin même. La farine est celle du Moulin de Poligné (35), et la recette est l'authentique du terroir Gallo : farine, sel, eau et c'est tout !

Les crêpes sont tournées en direct, pour plus de fraîcheur.

A la carte : Galette-saucisse, galette complète, galette Nemo (saumon), frites, crêpes sucre, beurre-sucre, caramel (maison), choco-caramel (maison).

Des galettes & crêpes natures sont aussi proposées, à l'unité, ainsi que des chips et gourmandises sucrées.



Afin de limiter l'attente, **il est conseillé de commander par téléphone ou SMS au 06.72.09.71.29**

Le bus LA VADROUILLE va explorer le Sud de la France de Novembre 2022 à Avril 2023. Le mardi 25 Octobre 2022 sera donc la dernière date de présence du bus pour les Chapellois cette année. Nul doute que, si vous le plébiscitez, il reviendra...

Photos & actualités sur les réseaux sociaux : La Vadrouille.BZH



## Les Ch'tis Gourmands

Originaire du nord de la France, je suis venu m'installer en Bretagne en 1999 pour une carrière dans l'armée de terre afin de servir mon pays, mais toute belle page doit se tourner. Aimant servir et rendre les gens heureux j'ai décidé d'ouvrir mon food truck afin de réunir les gens autour d'un bon repas.

Je suis présent sur la Commune de LA CHAPELLE BOUEXIC **sur le parking de la Boulangerie de 18h à 21h30 le jeudi soir.**

Au menu : Cheese Burger, Ch'ti Maroilles, Ch'ti chèvre, Ch'ti bacon, Big buger.....

**Contact : 06.45.12.12.95**

## Rentrée Scolaire à l'école de la Roche Pourrée



Le jour de la rentrée, la directrice, Sylvie HOURMAND, a accueilli 185 élèves répartis sur 8 classes (+ 10 par rapport à la dernière rentrée). L'équipe pédagogique est partiellement renouvelée.

La répartition pédagogique est la suivante :

- TPS-PS-MS : Sylvie SECQ,
- TPS-PS-MS : Fabienne MOULARD
- GS/CP : Manuréva FEVRIER et Floriane BILLY
- CP : Sylvie HOURMAND et Stéphanie SCHLAFLANG
- CE1 : David JUBAULT
- CE2 : Blandine DAVID et Sandrine LE CAMPION
- CM1/CM2 : Isabelle COGAN et Doriane Chartier GUEGAN
- CM1/CM2 : Marie CHEDALLEUX



A vos agendas !

Les sculptures réalisées par les enfants de l'école, avec l'artiste Mari Gwalarn, seront inaugurées le

**Samedi 1er Octobre à 15h00, Place de la Vigne**

## **B**ouëxic Animation



Nous vous invitons à  
L'ASSEMBLEE GENERALE

**Mardi 13 Septembre 2022 à 20 heures.**

Salle des associations (sous-sol de la salle des fêtes)

L'association évolue et propose diverses animations  
(Aide humanitaire MALI, Pétanque, Téléthon, Marché de NOEL,  
Jumelage VIGEOIS, Couture).

Nous avons besoin de vous, de bénévoles pour continuer et relancer  
les activités : (Fête de la musique, Vide-grenier...).

Venez nous rejoindre et ainsi participer à cette dynamique chapelloise.

Pour de plus amples renseignements,  
vous pouvez contacter le 06,88,78,64,89

## **C**lub de Gym et de Zumba



Reprise des cours à la salle polyvalente  
de La Chapelle-Bouëxic.

La Dynamique vous propose :

**Le mercredi matin**  
**à partir du 14 Septembre à 10h15** : cours de gym.

**Le jeudi soir**  
**à partir du 15 Septembre à 19h15** : cours de gym  
**et à 20H15** : cours de zumba.

**Les 2 premiers cours sont gratuits !**

A vous de choisir votre activité  
gym, zumba ou bien les deux !

Contact : 07.82.18.44.59 ou  
dynamique35330@gmail.com



# A

## ssociation Spirale :

Pour l'année 2022 - 2023, l'association **Spirale** vous propose:

### **Du Tai chi chuan, du Qi gong, du Bâton et de la Méditation**

Venez découvrir ou approfondir ces pratiques d'arts martiaux et de santé.

Dans un espace convivial, nous développerons nos qualités corporelles de stabilité, souplesse, tonicité, équilibre, coordination et respiration.

Ces méthodes de conscience du corps sont axées sur les principes du Yin - Yang, du vide et du plein.



### **Début des cours :** (Un cours d'essai offert)

- Tai chi chuan, **mercredi 14 septembre 18H45** à la salle polyvalente de la Chapelle Bouëxic
- Qi gong , **samedi 17 septembre 10H30** à Bovel en extérieur
- Tai chi Bâton, **mercredi 28 septembre 20H00** à la salle polyvalente de la Chapelle Bouëxic
- Méditation, **mercredi 12 octobre 20H00** à la salle polyvalente de la Chapelle Bouëxic



### **Renseignements :**

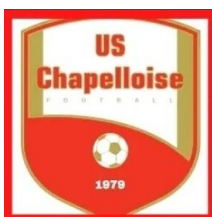
- Tel : 06 07 36 29 20
- mail : taichispirale35@yahoo.com
- internet : <https://taichispirale35.com>

Au plaisir de vous rencontrer et de vous retrouver pour cette nouvelle année.

**L'équipe de Spirale**

# U

## S Chapelloise



Le club de foot de la Chapelle Bouëxic est à la recherche de joueuses seniors ainsi que de joueurs seniors et vétérans.

La cotisation annuelle est de 70 € et nous vous offrons le short, les chaussettes, un jogging ainsi qu'un maillot d'entraînement.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter  
**David Tessier au 06 44 24 43 62.**

# Des Nouvelles de l'amicale Laïque : Le Bilan de cette année.

L'amicale remercie tous les parents et les enseignants pour le temps donné cette année pour faire revivre l'amicale. Grâce à vous, nous avons financé beaucoup de projets.

Cette année encore une fois, nous avons pu contribuer aux projets de l'école pour nos enfants.

- Le Père Noël et nos lutins ont distribué 985€ de cadeaux.  
L'amicale laïque a organisé un spectacle et un goûter de Noël pour 1 400 €  
Comme chaque année nous avons offert 442€ d'abonnement magazine, chaque classe a pu en profiter.  
Et pour souhaiter bonne continuation à tous nos CM2, l'amicale offre à chaque enfant une calculatrice pour le collège pour un montant total de 490 €.  
Toutes recettes enlevées, nous avons organisé la fête de l'école pour 3 875 €.  
Et enfin pour financer voyages et déplacements, l'amicale a reversé à l'école 3 500€.  
Pour Un total de 10 692€ ( sans la chasse aux oeufs)

## L'amicale Laïque prépare sa rentrée.



**Samedi 24 septembre**  
**20h**

Maure de Bretagne - Salle du Rotz **35**

ANIME PAR



Pour cette rentrée 2022/2023, nous avons toujours besoin de vous !

Nos premières manifestations auront lieu **le 24 et 25 septembre 2022.**

Un LOTO sera organisé le samedi et une braderie Puériculture sera organisée le dimanche à la salle du Rotz à Maure de Bretagne.

Plus d'informations par mail : [braderie.alcb@gmail.com](mailto:braderie.alcb@gmail.com)

De nombreux lots A GAGNER

- 3€ la carte 8€ les 3
- 15€ les 5+1
- 17€ carton 8+1
- 20€ carton 12

Caddie surprise + cabas 2€ la carte 5€ les 3 10€ les 7

Restauration et buvette sur place : 5€ d'achat = 1 carte offerte

12 séries de Bons d'achats  
1 série numérique  
1 série viande,  
20 paniers garnis en quines suivies,  
1 Caddie surprise + cabas

+ lots perdants ex-aequo

Bons divisibles

**+ de 4000€**  
dont 2700€ en B.A.

Ouverture des portes à 18h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Ne pas jeter sur la voie publique

Réservation conseillée au 07 62 47 03 37  
par sms uniquement ou au 06 49 74 23 95

Organisé par l'Amicale Laïque de la Chapelle Bouëxic,  
association de parents d'élèves

L'association se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'événement



L'assemblée générale de l'amicale laïque est prévue **le vendredi 16 septembre à 20h30**, salle des fêtes. Un temps pour Nous de se rencontrer, de se retrouver, de faire le bilan sur l'année passée et de présenter nos prochaines manifestations. Un pot de bienvenue clôturera cette réunion, l'occasion pour nous aussi de remercier les parents sur le départ. Nos enfants sont aussi les bienvenus. Soyez Nombreux et nombreuses.

Nous vous souhaitons à tous une Bonne Rentrée

Maure de Bretagne  
**BRADERIE**  
Puériculture

SALLE DU ROTZ



Restauration sur place  
Boissons / Sandwichs /  
Gâteaux et bonbons



Ouverture à 7h pour les exposants  
Réservation et paiement obligatoire  
5 € la table et jusqu'à 4 tables max

Dimanche  
25 septembre  
9H-17H



[braderie.alcb@gmail.com](mailto:braderie.alcb@gmail.com)



## Réunion du 13 Juin 2022

*Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site [www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr). Ils sont également affichés sous le porche de la mairie.*

### Adjonction à l'ordre du jour/ questions diverses :

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour, les questions suivantes :

- Projet Micro-Crèche
- Enquête publique : la Jossais/ le Brûlay
- Vente parcelles au Département (ZB n°50, 56, 104 et 150)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'ajouter les questions ci-dessus à l'ordre du jour.

### ADMINISTRATIF : Demande de subvention – Compagnie TRA LE MANI dans le cadre du contrat de coproduction pour les 4 parcours artistiques :

Dans le cadre du contrat signé avec la compagnie TRA LE MANI qui a pour objet la création de 4 parcours poétiques sur le territoire de la Chapelle-Bouëxic (la Beauté, l'Interdépendance, la Curiosité et l'Émerveillement) la commune s'est engagée à verser une subvention pour les années 2022 et 2023. Cette subvention s'élève à 15000 euros pour 2022 et 10000 euros pour 2023.

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le versement de ces subvention.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 13 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le versement des subventions d'un montant de 15000 euros à la compagnie TRA LE MANI pour l'année 2022 et de 10000 euros pour l'année 2023.

### RESSOURCES HUMAINES : Renouvellement du contrat d'Olivier MAUDOUIT :

Le contrat de M. MAUDOUIT arrivant à échéance le 17 Juillet 2022, le Conseil Municipal doit se prononcer sur son renouvellement.

M le Maire propose de renouveler le contrat de M. MAUDOUIT pour 3 mois, avec une date de fin au 17 Octobre 2022, sur une base de 35 heures/semaine, comme c'est le cas actuellement.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 13 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le renouvellement du contrat de M. MAUDOUIT pour 3 mois, avec une échéance au 17 Octobre 2022.

### RESSOURCES HUMAINES : Renouvellement du contrat d'Emmanuel PAIMBOIN :

Suite à l'arrêt maladie de M. BOULAIS au sein des Services Techniques, la Commune a engagé M. PAIMBOIN sur une base de 21 heures/semaine afin de pallier cette absence. Le contrat initial de M. PAIMBOIN arrivant à échéance le 30/06/2022, M. le Maire propose de renouveler le contrat de M. PAIMBOIN suivant ces modalités :

- Renouvellement du 01/07 au 30/08/2022 sur une base de travail de 35 heures/semaine, à temps complet.
- Renouvellement du 01/09 au 30/09/2022 sur une base de 21 heures/semaine.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 13 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le renouvellement du contrat de M. PAIMBOIN selon les modalités ci-dessus.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES : Dossier « Jobs d'été-argent de poche 2022 »**

La Communauté de Communes VHBC, propose comme chaque été aux communes qui le souhaite de recruter des jeunes selon le dispositif appelé « jobs d'été ». VHBC finance la rémunération de ces jeunes selon un tarif de 5 euros de l'heure.

Pour la Commune de la Chapelle-Bouëxic, le nombre de places s'élève à 3. Ayant reçu 4 candidatures, M. le Maire propose que la Commune finance à ses frais le 4<sup>ème</sup> contrat pour un montant de 179 euros.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 13 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la proposition du Maire de participer au dispositif « Jobs d'été » et de financer à ses frais le 4<sup>ème</sup> contrat.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES : Appel à manifestation d'intérêt photovoltaïque « AMI » :**

Dans le cadre du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) porté par BPLC (Bretagne Porte de Loire Communauté) et VHBC (Vallons de Haute Bretagne Communauté) la commune de la Chapelle-Bouëxic a été sollicitée pour l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) photovoltaïque. L'objectif de cet AMI est de connaître le potentiel photovoltaïque sur le patrimoine bâti de la commune. Dans un contexte marqué par l'augmentation du coût de l'électricité, le photovoltaïque apporte des réponses en matière d'économie d'énergie et de résilience énergétique du territoire :

1 – Autoproduire une partie de l'électricité consommée par le bâtiment afin de diminuer les factures

2 – Augmenter les revenus de la commune par la vente d'une partie ou de la totalité de sa production d'électricité

Plusieurs bâtiments ont été étudiés et certains pourraient présenter un intérêt pour la pose de panneaux photovoltaïques.

M le Maire propose au Conseil Municipal de poursuivre la démarche et d'étudier la faisabilité d'un tel projet sur certains bâtiments de la commune.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 13 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la proposition du Maire de poursuivre les démarches dans le cadre de l'AMI Photovoltaïque.

### **QUESTIONS DIVERSES : Dénomination des 3 salles :**

Suite à l'absence de retour quant au message diffusé dans l'Echo Chapellois par lequel les habitants pouvaient émettre des propositions, M. le Maire souhaite qu'un nom soit donné à chacune des salles de la commune. Une proposition en lien avec des noms d'îles bretonnes a été formulée.

- Sous-sol de la salle des fêtes
- Club-House : salle de sports
- Future salle intergénérationnelle

### **QUESTIONS DIVERSES - Compte rendu du Conseil d'Ecole n°2 du 14 Mars 2022 :**

Mme LEBRET fait part aux membres du Conseil du compte rendu du conseil d'école du 14 Mars 2022 et des observations y figurant.

### **Adjonction à l'ordre du jour :**

#### **Projet Micro-Crèche**

Dans le cadre de l'étude du projet d'implantation d'une micro-crèche sur la commune, M. le Maire propose de réunir les assistantes maternelles à nouveau afin de leur présenter les conclusions de l'étude menée par le département sur les différents modes de garde d'enfant, et de les informer de la suite du projet.

M. le Maire souhaite recueillir l'avis du Conseil Municipal sur cette question.

- Nombre de votants : 11 - Pour : 12 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 1

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, approuve la proposition de M. le Maire.

### Enquête publique : la Jossais/ le Brûlay :

Suite à plusieurs sollicitations des habitants et à des problématiques d'urbanisme sur les lieux-dits la Jossais et le Brûlay, M. le Maire propose de diligenter une enquête publique sur ces deux lieux-dits.

Lorsque les communes réalisent des aménagements, des ouvrages ou des travaux, qui, en raison de leur nature, sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement, ces opérations sont soumises à enquête publique.

Cette enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers, et de recueillir l'avis du public sur ces opérations afin de permettre à la personne publique, dans le cas d'espèce la commune, de disposer des éléments nécessaires à son information.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 Pour : 13 dont 2 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition de M. le Maire de diligenter une enquête publique sur les villages du Brûlay et de la Jossais.

### Vente parcelles au Département (ZB n°50, 56, 104 et 150) :

Lors du conseil municipal du 14 Mars Monsieur Le Maire a informé les membres du conseil municipal que le Département souhaite acheter plusieurs parcelles communales (section ZB N°50-56-104-150 et 199).

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents avait donné son accord pour la vente des parcelles n°50-56-104-150.

M. le Maire informe les membres du conseil municipal de la proposition financière reçue par le Département en date du 13/06/2022. Cette offre s'élève à 1962 euros, pour les 4 parcelles.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette offre.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 13 dont 2 pouvoirs - Contre : 0

- Abstention : 0

## Mairie : Permanences samedi matin.



Le samedi matin des semaines impaires, une permanence avait lieu de 9h30 à 12h00. Vu la très faible fréquentation de la mairie, ce jour là, il a été décidé de supprimer cette permanence pour une période d'expérimentation de 6 mois **à compter du 1er Octobre.**

Nous vous rappelons que la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15. Un accueil téléphonique a également lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h15 à 17h30 (02.99.92.01.15).

Selon vos démarches, vous pouvez contacter nos services également par mail :

- [urbanisme@lachapellebouexic.fr](mailto:urbanisme@lachapellebouexic.fr)
- [accueil@lachapellebouexic.fr](mailto:accueil@lachapellebouexic.fr)
- [finances@lachapellebouexic.fr](mailto:finances@lachapellebouexic.fr)
- [communication@lachapellebouexic.fr](mailto:communication@lachapellebouexic.fr)

Les services de la Mairie restent à votre écoute, pour toutes difficultés lors de vos démarches.

Contact

☎ 02.99.92.01.15

[www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)

# HORAIRES ET PERMANENCES :

## Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

**Permanences les samedis suivants**

De 9h30 à 12h00  
16 Septembre.

Modification à partir du 1er octobre voir page précédente.

**Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.**



37 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.15  
www.lachapellebouexic.fr  
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

## Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.10

## Médiathèque Municipale

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.05.71  
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

## Espace Multimédia

Sur rendez vous  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
De 10h00 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71  
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

## Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus  
☎ 02.99.92.46.99  
Mairie de Guichen  
☎ 02.99.52.05.75



## Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous  
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75  
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



## ALSH

### Accueil de Loisirs

34 Placette de la Mairie  
35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC  
☎ 02 99 92.06.09 ou 06.24.28.45.70  
sophie.combrisson@vallonsdehautebretagne.fr



## Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illenoo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Toutes les informations concernant les transports sont accessibles sur le site internet  
<https://www.breizhgo.bzh/>  
Y compris les horaires des transports scolaires.



## Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :  
Lundi et Mercredi de 14h à 17h  
Vendredi et samedi  
De 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h -  
Été du 01/04 au 31/10 :  
Lundi et Mercredi de 14h à 18h -  
Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Route de Maure à MERNEL

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Jean-Yves BOUET, et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.

Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Septembre 2022